

Laval théologique et philosophique



MORIN, Lucien, dir., *L'éducation en prison*

Mario Ferland

Volume 39, numéro 2, juin 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400044ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400044ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ferland, M. (1983). Compte rendu de [MORIN, Lucien, dir., *L'éducation en prison*]. *Laval théologique et philosophique*, 39(2), 249–250.
<https://doi.org/10.7202/400044ar>

l'Institut séculier des Filles de Sainte Angèle, qui compte actuellement 8 000 membres, ainsi que les Ursulines, qui représentent environ 10 000 religieuses. Vivante au milieu de ses filles, Angèle le demeure aussi au XX^e siècle. À notre monde déchristianisé, écartelé par les guerres, elle dit : « Laissez-vous conduire uniquement par l'amour de Dieu et le zèle des âmes » (*Deuxième Avis*), ou encore : « Agissez, empressiez-vous, faites des efforts, espérez, criez vers Dieu du fond de votre cœur... et, sans aucun doute, vous verrez des merveilles » (*Avis, Prologue*).

Bref, il faut lire *Aimer tout simplement*. Vous verrez que c'est un petit livre alerte, musical comme un chant d'alouette.

Marie-Emmanuel CHABOT, o.s.u.

L'éducation en prison, sous la direction de Lucien MORIN, Ottawa : Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, 1982, 376 pp.

Paru d'abord en anglais sous le titre *On Prison Education*, cet ouvrage a été publié grâce à la collaboration des Services correctionnels du Canada. Il comporte 19 articles précédés d'une magistrale introduction, par le directeur de l'ouvrage, et d'un avant-propos bref et vivant, signé par J.W. Cosman du Service correctionnel du Canada ; la préface est de Donald R. Yeomans, commissaire du Service correctionnel.

Le maître d'œuvre de cet ouvrage, Lucien Morin, est professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Déjà bien connu dans le monde québécois de l'éducation par ses nombreuses publications, dont le livre à succès *L'Esquive : l'École et les valeurs*, et par sa contribution de premier plan au *Congrès mondial des sciences de l'éducation*, tenu à Trois-Rivières en 1981, Lucien Morin est en voie de devenir une autorité dans le domaine de l'éducation en milieu carcéral, soit par ses articles et ses communications, soit encore par sa participation active à divers organismes et comités préoccupés par la formation des détenus. Il a notamment élaboré un projet de programme de formation universitaire en milieu carcéral, projet qui est en voie de réalisation grâce à l'initiative de l'Université Laval.

Parmi les 13 auteurs des articles que monsieur Morin a réunis dans son livre, 8 sont Canadiens, 4 sont Américains, l'autre est Britannique. Les

universitaires sont en majorité (9) : J.D. Ayers (Université de Victoria) ; Stephen Duguid (Université Simon Fraser) ; William Forster (University of Leicester) ; William Jennings (Harvard University) ; Morgan Lewis (Ohio State University) ; Lucien Morin (Université du Québec à Trois-Rivières) ; James Rest (University of Minnesota) ; Peter Scharf (University of California) et Ian Wright (University of British Columbia). Les autres auteurs viennent, soit du Service correctionnel du Canada (3) : J.W. Cosman, Douglas K. Griffin et T.A.A. Parlett, soit du gouvernement (1) : madame Céline Hervieux-Payette, député et adjoint parlementaire. Dans l'ensemble, Monsieur Morin aura réussi le tour de force de réunir des spécialistes de l'éducation en milieu carcéral issus de secteurs différents : chercheurs, professeurs, conseillers pédagogiques, administrateurs, politiciens. Toutes ces personnes sont bien au fait des problèmes que pose l'administration des prisons et surtout du rôle que l'éducation devrait y jouer.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage sont ou bien des articles déjà publiés dans des revues canadiennes ou étrangères (5) ou bien des communications présentées à divers colloques (14) et notamment (8) au *Colloque sur l'éducation en milieu carcéral* tenu dans le cadre du *Congrès mondial des sciences de l'éducation*. Cela enlève peut-être à l'ouvrage sa valeur d'inédit mais lui confère, par contre, une certaine garantie de qualité et, surtout, d'homogénéité, les textes ayant été retenus pour leur valeur intrinsèque et pour leur degré de complémentarité les uns avec les autres.

Dans l'ensemble, *L'éducation en prison* constitue un ouvrage capital sur le sujet ; il peut tenir lieu de « handbook » valable non seulement par la qualité de ses auteurs, mais encore par la variété des sujets qui y sont traités, et, surtout, par la contribution importante qu'il apporte à une conception renouvelée de la fonction carcérale.

Quel que soit l'angle sous lequel on désire aborder le problème de l'éducation en prison, il y a de fortes chances qu'on le trouvera traité ici sinon en profondeur, du moins dans ses éléments essentiels. Ainsi, par exemple, la dimension historique est abordée de façon intéressante par Cosman dans « L'éducation en prison au Canada » ; Ayers, pour sa part, montre l'évolution des approches utilisées à l'endroit des détenus, depuis le modèle médical jusqu'à l'actuel modèle éducatif, en passant par le « reconditionnement social ». Les caractéristiques psychologiques et sociales

des détenus, de même que les comportements criminels types sont maintes fois analysés, notamment par Ayers, Duguid et Wright. « Les compétences de l'éducateur en prison » sont longuement décrites par Griffin qui, dans un autre article, cherche à démontrer le « caractère réformateur de la prison moderne ». On discute également du « droit des détenus à l'éducation » (Morin) et du « curriculum de pédagogie carcérale » (Forster). Le processus d'élaboration et d'organisation d'un programme éducatif en milieu carcéral fait, lui aussi, l'objet de descriptions, d'analyses, de critiques fort élaborées, en particulier dans les articles de Duguid, Ayers, Forster et Jennings.

En plus de posséder cette caractéristique, fort appréciable, de présenter divers aspects majeurs de l'éducation en prison, ce livre offre également l'insigne avantage de faire le point sur les théories actuelles de l'approche éducative en milieu carcéral. La dimension philosophique constitue son élément essentiel et fondamental et c'est ce qui en fait véritablement un ouvrage de base dans ce domaine. Pourquoi et pour quoi éduquer en prison ? Au nom de quel(s) principe(s) faut-il se préoccuper d'éduquer des détenus et dans quel sens doit-on orienter l'action formatrice ? Voilà la question à laquelle on cherche désespérément à répondre. Le problème est de taille : le commencement de la réponse réside dans une certaine conception du détenu, mais son aboutissement est relié à une redéfinition de la justice.

Le débat, ici, est extrêmement intéressant. On élabore de nouvelles théories, on suggère de nouvelles approches, on construit de nouveaux modèles d'intervention en s'appuyant sur des noms célèbres : Piaget, Kohlberg, Yochelson, Samenow, Girard, Foucault. Dans tout ce débat, les idées avancées par Lucien Morin apparaissent vraiment comme avant-gardistes. En plus de l'introduction, il a signé trois articles, dont l'un fondamental : « L'éducation correctionnelle comme pratique du discours judiciaire : une contradiction ». Il faut relire et méditer longuement ces

articles pour en apprécier toute la richesse philosophique et anthropologique :

(...) l'éducation en prison nous oblige à redécouvrir la signification première de l'acte éducatif, à revaloriser le sens de l'autre, à réapprendre à distinguer entre l'essentiel et l'urgent. L'urgent, c'est la solution de facilité (...). L'essentiel est fondé sur le don (...). Celui qui donne crée l'éducation qui, dans son sens étymologique premier, signifie nourrir. L'éducation en prison n'a d'autre justification que celle de partager. Ce livre est un livre sur le partage (pp. 21-22).

Dans tout ce débat que se livrent des spécialistes, on a l'impression d'être au seuil d'une révolution qui va non seulement transformer le système carcéral mais encore renouveler tout l'appareil judiciaire.

Sur le plan technique, l'ouvrage présente quelques faiblesses. Ainsi, les articles auraient pu être regroupés par thèmes ou, du moins, présentés selon un ordre logique ou didactique, plutôt que selon l'ordre alphabétique de leurs auteurs. De même, il y a quelques oublis dans les références et les bibliographies et, ici et là, quelques coquilles.

Dans l'ensemble, toutefois, *L'éducation en prison* est un ouvrage de premier plan. Par la variété des sujets qu'il aborde, il est susceptible d'intéresser toutes les personnes qui œuvrent auprès de détenus ou d'ex-détenus. Par la richesse et la profondeur du débat philosophique qu'il présente, il constitue un ouvrage-clé dans la littérature sur le milieu carcéral et sur sa fonction éducatrice :

(...) l'éducation est ce que l'on peut offrir de mieux aux détenus, à condition qu'elle soit bien fondée sur une vision profonde de Dieu, de l'homme, de la nature et de la société, sur une vision de l'homme en tant que projet à construire et de la vie humaine en tant que possibilité créatrice inépuisable (p. 13).

C'est précisément à cette conception de l'éducation que ce livre cherche à nous amener.

MARIO FERLAND